

FEUILLETON — No 26

LES COUTEAUX D'OR

Petit Comité chez la Marquise

(Suite.)

Cédant à un premier mouvement, Rosen se jeta sur la lettre. Le vicomte Henri, qui le guettait fit un bon de tigre, visa au cœur et lui lança un furieux coup de couteau.

Mais son coup ne porta point, et il se sentit enlevé de terre par deux bras d'athlète qui étiraient sa ceinture. Il ne pouvait pas se retourner. A quoi bon d'ailleurs? les mains de bronze rouge de Towah le Pawnie étaient aussi reconnaissables que son visage.

—Ne lui fais pas de mal! ordonna Rosen.

Il ouvrit la lettre et lut. Sa tête s'inclina sur sa poitrine; une larme vint à ses yeux.

—Elle est morte! prononça-t-il lentement.

Un son profond sortit de la gorge de l'indien.

—Ellen est une sainte aux pieds de Dieu, s'ajouta Rosen.

Vous voyez bien! dit le vicomte Henri de Villiers, quand même je le voudrais, je ne pourrais pas accéder à votre demande.

Rosen passa le revers de sa main sur son front.

—Ellen est morte! répéta-t-il d'une voix pleine de sanglots, le pur, le doux rêve de ma jeunesse. J'avais promis de vous épargner tant que vous auriez la possibilité de réparer votre indigne fourberie, voilà que ma promesse est morte aussi. Lâche-le, Towah, l'Indien obéit.

—Faites comme moi, monsieur de Villiers, reprit Rosen, qui jeta bas sa polonoise et prit dans son portefeuille le papier signé par Henri, à Baltimore, la nuit où le duel avait été offert et accepté.

—Je me défie de cet homme, dit Henri en montrant Towah.

—Avance ici, Towah! commanda Rosen.

Et quand l'indien fut entre lui et le vicomte:

—Jure-moi que tu resteras immobile pendant la lutte, reprit-il.

—Towah le jure!

—Jure-moi que, si je tombe, tu ne me vengeras pas!

Towah hésita.

Rosen lui mit la main sur l'épaule.

—Jure, répéta-t-il par les os de ton père!

—Towah le jure, prononça l'Indien avec répugnance, par les os de son père!

Il faut que je me contente de cela, dit Henri avec un sourire, amer.

—Monsieur de Villiers, répondit Rosen, si vous ne vous battez pas contre moi comme un homme, celui-là va vous tuer comme un chien!

Towah passa sa langue sur ses lèvres.

—Faites comme moi! répéta Rosen.

Il enfila la lame tranchante de son couteau d'or le papier signé par M. de Villiers. Celui-ci prit le papier signé par Rosen et l'enfila de même à son goldendog.

Il se mirent en garde, pied droit contre pied droit, le couteau au genou, le manteau roulé autour du bras gauche.

Henri frappa le premier.

Il tomba lourdement à la renverse; le couteau de Rosen lui avait traversé le cœur et montrait, collé aux lèvres de la blessure mortelle, le papier portant ces mots:

—Je meurs par ma propre volonté et par ma propre main.

Signé: "Henri, vicomte de Villiers."

Towah eut grand-peine à laisser sur place cette dixième chevelure.

Le soleil, qui n'avait pas atteint encore la ligne de l'horizon, empoignait déjà la frange des nues.

—Et Mohican? demanda Rosen, en traversant la plaine solitaire pour regagner le ruisseau Montfort.

Towah regarda orgueilleusement ses pieds chaussés de mocassins. Puis son doigt désigna au loin les hauteurs de Montmartre, d'où s'élevait une épaisse colonne de fumée.

La femme de Towah, dort en paix dit-il; elle est vengée. Je pars.

Neuf heures sonnant, Georges Leslie entra à l'hôtel de Boistrudan. Hélène priait dans sa chambre et il était loin encore de faire jour chez la marquise. Albert ne fut point reçu, mais Hélène remercia Dieu, parce que dans son cœur, une crainte mortelle était apaisée.

Vers midi, le général O'Brien se fit annoncer et remit à Mlle de Boistrudan, en présence de la marquise une lettre ainsi conçue:

—Ellen est morte, sa fille est orpheline de père et de mère, je serai son père, voulez-vous être sa mère?

COMTE ALBERT DE ROSEN

La marquise trouva que ce billet était toute une histoire, et une si originale manière d'entamer les négociations faisait rentrer pour elle ce mariage dans l'ordre des événements possibles.

EPILOGUE

A l'ouest de la grande ville d'Ofen, que nous appelons Bud entre les forêts Bacconnier et le lac Balaton, il est un fier château qui se dresse, noir et grand, parmi les chênes séculaires, sur le penchant de la montagne. Le quinzième siècle vit encore en Hongrie. Les magyars parlent latin; les villes ont leurs crieurs de nuit; les forteresses sont telles que les ont laissées les batailles féodales du moyen âge. Ce grand château, flanqué de tourelles aigües et montrant entre les deux rainures de son pont-levis un large écusson sculpté dans la pierre, était l'ancienne résidence des bans de Kaposwar. Il dominait des cultures fertiles; un village heureux s'abritait sous ses créneaux.

Un an après les événements que nous venons de raconter, la nuit de Noël 1850, on faisait réveillon dans la grande salle du château. Autour de l'énorme cheminée de marbre jaune, où brûlaient des troncs d'arbres tout entiers, une famille était rassemblée. C'étaient d'abord deux vieilles dames, dont l'une portait le deuil; Mme la marquise de Boistrudan et mistress Talbot, la mère d'Ellen. C'étaient ensuite le vieux général O'Brien, en costume de voyage, tenant sur ses genoux une belle petite fille de dix-huit mois; puis le comte Albert de Rosen et sa jeune femme, qui avait dans ses bras un enfant nouveau-né.

La belle petite fille de dix-huit mois avait nom Hélène; c'était la fille d'Ellen Talbot. L'enfant nouveau-né, une petite fille aussi, qui avait pour mère Hélène de Boistrudan, s'appelait Ellen. C'étaient deux sœurs on voyait déjà qu'elles se ressemblaient.

Il y avait là un intérieur souriant et charmant. La jeune comtesse de Rosen contemplait en souriant les deux enfants également aimés. Dans les yeux d'Albert, fixés sur sa femme, le bonheur parlait. Seule, Mme la marquise baillait un peu. C'était une parisienne exilée. Elle savait, d'ailleurs, désormais, toutes les histoires de son genre.

—Parlez-nous de Paris, vous qui en venez! dit-elle au vieux général; que fait-on à Paris? que dit-on à Paris?

—Paris dort, répondit O'Brien il n'y a plus ni politique, ni littérature; la Bourse seul veille. On y parle d'une femme?

—De quelle femme.

—De Mme la duchesse de Rivas.

Hélène jeta un regard sur son mari.

—Que dit-on de madame la duchesse de Rivas? demanda la marquise.

—Quelle est veuve, répondit O'Brien.

—Quoi! s'écria Rosen, M. le duc est mort!

—Elle est toujours belle? fit la marquise.

—Plus belle qu'autrefois.

—Elle se remariera?

—Non.

—C'est une inconsolable?

—Peut-être... cependant, la dernière fois que je l'ai vue, elle souriait sous son voile de religieuse.

—Religieuse! Elle qui donnait de si beaux bals.

—C'est la sœur Maria del Carmen.

Hélène songeait: Rosen lui baisa la main et demanda:

—A quoi pensez-vous, comtesse?

Hélène releva sur lui des yeux limpides.

—Je pense, répondit-elle, à ces beaux cheveux qui tombèrent de ce front admirable pour acheter la liberté de celui qu'elle appelait son frère. Je pense que Carmen est un grand cœur, qu'elle doit aimer Dieu saintement.

FIN

Nouveau Feuilleton

No. 1

AMOUR ET PATRIE

Episode de 1837.

PROLOGUE

Malgré l'antipathie toujours croissante, qui, en 1836, existait au Canada, entre les deux races françaises et anglaise, quelque familles étrangères aux soucis de la politique, ne voulaient briser encore les liens de sympathie qui les unissaient. De ce nombre étaient les familles Benoit et Colson, toutes deux résidant à St-Denis, comté de Richelieu.

M. Benoit, ancien marchand de Montréal, possédait une fortune considérable dont il consacrait la majeure partie à l'aumône et à d'autres bonnes œuvres. Sa maison était le refuge des pauvres qui jamais ne frappaient en vain à sa porte. Il n'avait qu'une jeune fille qui n'était connue à Saint-Denis que sous le nom bien mérité de "l'Ange de Saint-Denis."

Dotée d'une grande beauté, ses traits purs et calmes ates, taient la bonté de son caractère. Elle portait emprunts sur la figure les deux cachets de l'innocence et de l'intelligence. Aussi était-elle partout aimée et respectée, et sa mère était jalouse de posséder un tel trésor.

La famille Colson se composait de M. et Mme Colson et d'un fils unique, lieutenant dans un des régiments stationnés à Montréal.

Ces deux familles, voisines l'une de l'autre, étaient unies par les liens de l'amitié la plus sincère. On vivait dans la plus grande intimité, on se quittait rarement et chaque soir on faisait ensemble le réveillé.

A l'exemple des parents, les deux enfants s'aimaient comme s'aiment un frère et une sœur. Ils passaient les journées l'un près de l'autre, et déjà le cancan traditionnel des commères assurait leur mariage. C'était chaque jour de longues promenades dans la campagne; ils ne s'arrêtaient que lorsque la fatigue les y forçait, et s'asseyaient alors, ils causaient jusqu'à ce que le soleil couchant vint leur dire qu'il

était temps de retourner au logis. Les parents voyaient d'un bon œil cette amitié enfantine et ils ne leur accordaient que la vigilance dont on entoure ordinairement deux enfants de la même famille. Mme Benoit connaissait trop la loyauté des Colson pour douter un seul instant qu'Albert pût abuser de sa confiance.

Un soir du mois de juin, on fêta Mme Benoit, il n'y avait que quelques invités, et inutile de dire que la famille Colson était du nombre.

Albert décida de profiter de cette occasion pour ouvrir son cœur à celle qu'il aimait depuis si longtemps en silence. Tout se passa gaiement pendant le dîner, qui était splendide. Au sortir de table, Albert proposa une promenade à Léa, qui accepta avec son empressement ordinaire. Tous deux partirent et se dirigèrent vers un joli bocage, à peu de distance de la maison.

Lorsque la fatigue se fit sentir, on s'assit comme d'habitude et tous deux gardèrent le silence pendant quelques moments. Albert sentait battre son cœur mais il n'osait le laisser parler.

—Mais, qu'as-tu donc, Albert? dit tout-à-coup Léa, fatiguée de ce silence inusité; tu parais triste, t'aurais-je causé involontairement quelque peine?

—Non, reprit Albert, d'une voix demi-tremblante. Mais, c'est que, vois-tu, j'ai à te parler sérieusement. Je ne puis plus le cacher, Léa, et te l'avouerai-je, cette idée m'effraie, j'ai peur, je tremble que cet aveu détruise, ou, du moins refroidisse cette douce et heureuse intimité qui, jusqu'ici, a existé entre nous.

—Que veux-tu donc dire, demanda la jeune fille à demi sourante. Tes paroles m'intriguent et excitent ma curiosité. Hâte-toi de m'expliquer ce mystère.

—Eh bien, oui, chère sœur, je veux tout te dire, ou mieux encore, je laisserai parler mon cœur. Que veux-tu, l'indiscret, il ne veut plus se taire.

—Mais, qu'est-ce donc, dis donc vite?

—C'est que jusqu'à ce moment on s'est aimé d'un amour fraternel, d'une amitié sincère et dévouée, n'est-ce pas?

—Tu le sais mieux que moi, Albert.....

—Oui, mais moi je ne t'aime plus ainsi.....

—Que dis-tu? reprit la jeune fille, d'une voix inquiète.

—Je dis que je t'aime d'amour et que mon seul rêve au monde est de te voir partager cet amour.

—Ne nous aimons nous donc pas d'amour, que faire de plus, dis-le-moi, Albert?

—Je veux aimer, Léa, mais avec l'espérance.....

—Eh quoi?

—Eh! avec l'espérance qu'un jour tu consentiras à devenir la compagne de ma vie, que tu consentiras à porter ce nom qui est le mien.

—Oui, cher frère, je t'aime et je veux t'aimer comme tu le veux. Penses-tu que je puisse aimer un autre que toi?

—Merci, chère sœur, tes paroles me rassurent, mais, qui sait, peut-être un jour regretteras-tu de m'avoir donné ton amour?

—Jamais, Albert, non, je jure que jamais un autre n'aura cet amour que je ne donne qu'à toi seul.

—Et moi aussi, je le jure, dit Albert.....

Un rayon de soleil, s'infiltrant à travers l'épais feuillage, vint éclairer la figure d'Albert, au moment où il levait la main au ciel, comme si le ciel eut voulu lui faire voir qu'il avait entendu son serment.

Tous deux reprirent le chemin du toit paternel, car il commençait déjà à se faire tard. Dès que Léa entra, sa mère, d'un coup d'œil, scruta les plis les plus cachés de son cœur. Dès que les invités furent partis, elle l'interrogea et l'enfant lui confia tout. Elle ne l'en blâma pas, mais elle lui recommanda la prudence,

et d'être ce qu'elle avait toujours été jusqu'alors.

APRÈS LE CALME LA TEMPÊTE

Albert et Léa s'étaient compris, leur amour alla s'accroissant chaque jour. Tout semblait les favoriser; il y avait dans la conduite des parents, un accord tacite qui semblait encourager cet amour né d'hier. Léa entrevoyait l'avenir avec confiance, elle bercait sa jeune imagination de mille rêves de bonheur. Elle ignorait, dans son inexpérience de jeune fille, les déceptions de la vie, que le bonheur n'est qu'une poussière qu'emporte le moindre vent. Endormie dans le bonheur d'une joyeuse enfance, elle ne s'attendait pas à l'affreux réveil de la déception. Tout allait pour le mieux, on ne songeait qu'au bonheur, lorsque le ciel jusqu'alors si serein, se couvrit tout-à-coup d'épais nuages.

Mme Benoit qui, jusqu'ici, avait joui d'une bonne santé fut subitement frappée d'une maladie de cœur dont elle mourut. M. Benoit, qui aimait sincèrement sa femme, ne peut se faire à l'isolement où le plongea cette perte.

Un jour que, plus triste que d'habitude, il annonça à Léa qu'il se proposait de retourner à Montréal, où elle irait au couvent.

—Mais, il faudra donc me séparer de vous, s'écria la jeune fille.

—Oui, mon enfant, il le faut, je ne puis plus vivre en cette maison; sa vue me tue..... puis, sa voix s'altéra et il fondit en larmes.

La jeune fille se jeta au cou de son père en disant:

—Soit, mon père, demain je serai prête.

Les préparatifs se firent dès le lendemain. Albert vint voir Léa qui lui annonça cette nouvelle. En entendant cette nouvelle, Albert resta atterré. M. Benoit lui pressa la main en disant: —Je comprends votre chagrin, Albert, mais consolez-vous, j'espère qu'un jour je saurai vous prouver, mieux qu'au-jour-d'hui, que j'ai su apprécier vos nobles qualités.

—Je ferai en sorte de me montrer digne de votre confiance, répondit Albert, d'une voix émue. Puis donnant la main à Léa, il sortit, emportant du moins les paroles de M. Benoit pour le consoler.

Le lendemain, M. Benoit se rendit à Montréal et Léa entra au couvent de St-Charles.

Une fois rendu, M. Benoit se livra de nouveau au commerce, par distraction plutôt que par amour du gain.

N'obtenant qu'un demi succès, il se mêla activement de politique. C'était au temps où commençait à pétiller les premiers faux de la révolution.

M. Benoit, qui aimait son pays se jeta aveuglément dans les conspirations qui partout prenaient des proportions alarmantes.

Trouvant là ce qu'il fallait pour tranquilliser son chagrin, il se montra un des patriotes les plus zélés. Ses discours dictés par le vrai patriotisme, lui valurent l'admiration de ses concitoyens; tous jaloux de défendre leurs droits contre l'oppression de l'étranger.

Le 6 novembre, une émeute, qui éclata à Montréal, fut comme le signal de la lutte.

Tous les Canadiens se soulevèrent à la fois. Le Gouverneur donna ordre aux troupes de se tenir prêtes, et Albert Colson fut rejoint par son régiment à Montréal.

Il s'est coupé au Texas.

M. Gustave Nauwald, de Tivendale, B. P. Fr. derick-burg, [Texas, E. U. A. écrit; je me suis coupé au pied et au mains avec une faux et un couteau; j'ai souffert pendant trois semaines. Une demi bouteille d'huile Saint Jacob m'a guéri.

Utilité d'un poulailler pour le cultivateur

Beaucoup de cultivateurs hivernent leurs volailles dans leurs écuries ou dans leurs étables et ne se donnent pas le trouble de se faire des poulaillers. Ces cultivateurs ne font pas bien en agissant ainsi; d'abord leurs poules n'ont pas une température convenable pour qu'elles pondent bien durant l'hiver, généralement cette température est trop chaude ou trop humide, les poules ne s'y accommodent pas; ensuite les étables ou les écuries qui servent de poulaillers durant l'hiver deviennent en peu de temps inhabitables et se remplissent tellement de vermine, de poux de toute sorte que les vaches ou les chevaux ne peuvent plus y demeurer sans dépérir à vue d'œil. Souvent on entend un cultivateur dire: "Je ne sais ce qu'a mon cheval, il maigrit tous les jours, il est atteint d'une démangeaison si grande qu'il n'a presque plus de crin." Cette bête est dévorée toute vivante par les poux des volailles, voilà toute la maladie.

Ainsi donc un poulailler est indispensable à tout cultivateur qui veut retirer quelque profit de ses volailles et qui ne tient pas à voir dévorer son bétail tout vivant. Cependant, comme les cultivateurs qui hivernent leurs volailles dans leurs écuries ou leurs étables sont très nombreux, je leur donnerai aujourd'hui une excellente recette pour détruire autant que possible les poux des volailles qui infestent leurs bâtiments.

Qu'ils prennent une demi-livre de savon dur, qu'ils le fassent dissoudre dans deux pintes d'eau bouillante, pendant que le tout est en ébullition qu'ils y ajoutent un gallon d'huile de pétrole, qu'ils agitent violemment ce mélange pendant cinq ou six minutes, jusqu'à ce qu'il présente une masse gélatineuse. Quand ils voudront se servir de cette émulsion d'huile de pétrole, ils en prendront une chopine pour quatre seaux d'eau, cette préparation est encore assez forte pour tuer toute espèce de poux.

Il faut appliquer cet insecticide liquide au moins deux fois par année, au printemps avant les grandes chaleurs et l'automne avant la rentrée du bétail en hivernement; avant de faire cette application il faut nettoyer, gratter partout pour qu'elle ait plus d'effet; dans tous les cas, il ne faut pas être avare de cette préparation qui est peu coûteuse et très efficace, il faut la répandre partout abondamment.

Le Pectoral Cerise d'Ayer guérit les Rhumes, la Toux, et la Consomption; c'est un expectorant anodin sans pareil.

"German Syrup"

J. G. Davis, recteur de l'église épiscopale St-Jacques, Eufala, Ala., écrit: "Mon fils a été affligé d'un catarrhe dangereux pendant plusieurs mois, et après avoir essayé beaucoup de prescriptions des médecins sans en éprouver de soulagement, il a été parfaitement guéri en prenant deux bouteilles de Sirop Allemand. Je le garantis sans hésitation. La plus grande épreuve qu'on puisse faire subir à un remède est d'essayer de guérir un catarrhe aussi avancé que dans le cas précédent. C'est pour cette période de la maladie que le Sirop Allemand a été imaginé. Ceux qui souffrent d'un catarrhe avancé feraient bien de se le procurer.

M. J. F. Arnold, de Montevideo, Minn., écrit: Je me suis servi du Sirop Allemand pour la pleurésie. Je n'ai jamais trouvé son égal, encore moins son supérieur.

G. G. GREEN, seul fabricant, Woodbury, N.J., U.S.A., et Toronto, Canada. (9)

ELECTRICITÉ ET LABOUR

Le sénateur Kéler, de SanK Centel, Minn., a invité un nouveau procédé pour labourer la terre.

C'est bien simple. Sur une charrue ordinaire on place une batterie électrique à courant permanent et d'une intensité suffisante pour faire mouvoir la machine. Quelque soit la dureté du sol, cette charrue pourra labourer n'importe quelle terre.

LA GAZETTE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié dans l'intérêt des comités de Joliette, Montcalm, l'Assomption et Berthier. Paraît le jeudi de chaque semaine.

TARIF DES ANNONCES
1ère Insertion par ligne 10 cts
Pour chaque insertion subséquente Soix.
Pour annonces à longs termes, conditions libérales.

Tout ce qui concerne la rédaction, l'envoi des correspondances, les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à

LA GAZETTE
JOLIETTE, P. Q.

JEUDI 7 JANVIER 1892.

A nos abonnés.

Nous prions nos abonnés de ne pas oublier que pour bénéficier de l'avantage qu'on leur a offert, il faut qu'ils s'acquittent avec nous, et qu'ensuite le journal leur sera adressé à 50 cents par année.

Nous espérons que ceux qui ne se sont pas encore rendus à notre appel, le feront sous peu.

Nouveau Feuilleton.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs et lectrices sur le nouveau feuilleton dont nous commençons la publication dans le présent numéro sur notre première page, qui a pour titre *Amour et Patrie*.

Nous engageons nos lecteurs à ne pas laisser passer une aussi belle occasion de s'instruire, sur les faits historiques les plus remarquables du soulèvement de 1837 en cette province. Dès le commencement nous y rencontrons Alfred Benoit et Léa Colson, deux jeunes cœurs qui s'aime d'un amour brûlant et ne cessent de tenir le lecteur suspendu à leurs lèvres toujours en espérant participer tantôt à leur bonheur tantôt à leur malheur.

Donc nous espérons que pas un seul ne manquera l'avantage de lire un ouvrage aussi précieux.

Election Municipale

Les Elections Municipales auront lieu mercredi prochain les électeurs sortant de charge cette année sont MM. A. Fontaine, maire et L. C. Rivard.

Nous ne connaissons encore rien de ce qui peut arriver. Cependant nous ne croyons pas que la chose passe inaperçue, car depuis quelques années, nos élections municipales sont de plus en plus bruyantes et sont la cause d'une cabale presque aussi intéressée que lorsqu'il s'agit d'élire un député parlementaire.

Remerciements.

Madame P. E. McConville nous charge d'être l'interprète de sa grande satisfaction auprès des personnes qui l'ont secondée si généreusement d'ans le réveil offert aux Acteurs de la séance du 29 dernier; elle les prie de recevoir ses remerciements d'autant plus mérités que les mets étaient tous de premier choix et en profusion au delà de toute attente.

Encore une fois, merci à qui de droit.

La lutte dans le comté de Joliette

Candidat Conservateur choisi

Mardi dernier une couple de cents personnes venues de toutes les paroisses du comté se réunissaient à Joliette pour faire le choix d'un candidat conservateur en opposition au député actuel. La nombreuse déléguation était également unanime pour le choix d'un des Messieurs suivants: J. M. Tellier. Ecr. Avocat et J. A. Renaud aussi Avocat et associé de J. N. A. McConville Ecr. mais ces deux messieurs refusèrent d'abord la candidature qui leur était offerte par la totalité des délégués.

Une vingtaine de personnes représentant chaque paroisse du comté furent délégués chez M. Renaud retenu chez lui par la maladie, pour le presser d'accepter la candidature; cependant rien ne peut décider ce monsieur à se rendre aux sollicitations de ses amis son état de santé dans le moment ne lui permettant pas

d'entreprendre la lutte actuelle. Il les remercia bien vivement de leur démarche mais résista à leurs instances jusqu'à la fin.

Les délégués revinrent alors à l'assemblée et une forte pression fut exercée sur M. Tellier qui définitivement céda aux désirs de la déléguation et accepta de devenir le porte-drapeau du parti conservateur dans la présente lutte.

—La Minerve.

Noyades à l'Assomption

Une triple noyade a plongé dans le deuil la ville de l'Assomption vendredi, le 7 janvier.

La première victime a été un jeune garçon nommé Roy, âgé de 13 à 14 ans, qui s'amusa à piquer sur la rivière pendant la matinée. Le défunt avait à plusieurs reprises fait le tour d'une mare, avec d'autres petits compagnons, mais il lui prit fantaisie ensuite de faire la même chose en patinant de raculons. Ayant fait un faux pas, le jeune Roy tomba à l'eau et disparut en peu de temps sous la glace.

Un peu plus tard, M. Desjardins, connu sous le nom de "Tapiu" Desjardins, riche cultivateur de l'Assomption, demeurant près de St-Paul l'Hermitte, venait à la rencontre d'une de ses nièces qui arrivait par le train. Il prit la glace vis à vis l'église. Il faisait alors nuit. Soudain son cheval s'arrêta, les premiers coups de fouet firent cabrer l'animal, mais aiguillonné de nouveau, il bondit de l'avant et plongea avec la voiture dans une ouverture béante.

Il y avait trois personnes dans le traineau:—M. Desjardins, sa fille et sa nièce mademoiselle Papin. Mademoiselle Desjardins a été sauvée de peine et de misère, grâce au courage de M. Langevin, fermier de M. Gendreau qui à l'aide d'une échelle a réussi à retirer mademoiselle Desjardins, au moment où elle disparaissait, pour la dernière fois.

Cette lamentable catastrophe a naturellement plongé les environs dans le deuil. Les victimes appartiennent à des familles bien connues de l'endroit.

M. le curé Dorval, a fait une allocution des plus touchantes à ce sujet dans son sermon hier matin. Il exhorta tous les hommes de bonne volonté à s'organiser en corps de sauvetage afin d'essayer de rechercher les cadavres aussitôt que possible. Le prédicateur demanda surtout la coopération de tous les fidèles d'unir leurs prières à l'intention des victimes de ce malheureux accident.

En attendant, on a demandé de faire venir des plongeurs de la ville de Montréal. Jusqu'à présent, aucun des cadavres n'a été trouvé.

Feu Madame DeBoucherville

Nous avons la douleur d'apprendre que l'honorable M. de Boucherville Premier-Ministre de la province vient d'être éprouvé d'une manière bien pénible par la mort de son épouse.

Mme de Boucherville est décédée lundi après-midi à quatre heures, à Boucherville, à l'âge de cinquante-neuf ans et un mois.

Elle a succombé à une courte maladie; elle était en assez bonne santé pour pouvoir assister à la dernière messe de minuit. Elle tomba malade de la grippe qui se compliqua avec la diabète dont elle souffrait déjà. La maladie prit des proportions alarmantes samedi, malgré les soins empressés du Dr. J. A. Demers.

L'honorable Premier Ministre arriva de Québec dimanche à deux heures du matin.

Vers trois heures, lundi après-midi, M. le curé Primeau administra les derniers sacrements à la malade et à quatre heures elle rendit le dernier soupir entourée de sa famille.

Elle laisse un fils, M. Joseph de Boucherville, cadet à l'école militaire de Kingston et une fille un peu plus jeune.

Mme de Boucherville née Cèleste Lussier, était la fille de feu M. Félix Lussier, ancien seigneur de Varrennes et sœur de M. Albert Lussier, ex-député du comté de Verchères.

Les funérailles ont eu lieu au jourd'hui à Boucherville au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à l'honorable Premier-Ministre dans le malheur qui vient de le frapper.

L'homme double d'esprit est inconstant et flottant en toutes ses voies; il se défie de chacun, et chacun se défie de lui; vrai lamaël de qui les mains sont contre tous, et les mains de tous contre lui. Sa langue est un rasoir qui tranche des deux côtés; et lorsqu'il parle de paix c'est alors qu'il couve quelque malin.

HISTOIRE DE REVENANTS

Grand émoi à Berthier

Une Maison Hantée

Il règne beaucoup d'excitation à Berthier, depuis quelques temps, au sujet d'une maison vacante qui serait hantée par les revenants.

Il y a environ trois ans, un homme, excellent chrétien, mourut dans cette maison, et un peu plus tard la maison fut vidée et complètement abandonnée.

Il y a environ trois semaines, les personnes demeurant dans le voisinage de la maison en question, crurent entendre des bruits étranges, sinistres qui semblaient venir de cette maison qui, grâce à l'imagination populaire qui s'excite promptement, ne fut plus désignée que sous le nom de "maison hantée."

Cette maison est un objet d'épouvante et d'horreur pour tout le monde, et personne n'ose s'aventurer seul, le soir dans les environs.

Quelques personnes de Berthier, voulant avoir le fin mot de l'affaire et constater par elle-mêmes si réellement il y avait quelque chose de vrai dans tout ce qu'on rapportait, se rendirent au nombre de cinq ou six tous les soirs pendant quatre jours, à la maison hantée et y passèrent la nuit. Durant deux nuits, ils ne virent rien et n'entendirent aucun bruit; mais les deux autres veillées furent interrompues, entre minuit et 2 hrs par des plaintes, des gémissements comme ceux que ferait entendre une personne qui endurerait de grandes souffrances ou qui serait exposée à un péril imminent; ils ont vu aussi les murs de la maison osciller, une autre fois, un poids énorme tomba sur le plancher au-dessus de leur tête.

Ils parcoururent toutes les chambres; tous les coins et recoins furent visités, de la cave au grenier et ils n'ont pu rien découvrir. Ces faits se sont renouvelés deux fois depuis une quinzaine de jours. Les commentaires vont leur train, naturellement, et dans tout Berthier il n'est question que de la maison hantée.

POESIE

La Bonne Année.

Quand la neige dans les rues
Crie aux bêtes les passants
Et qu'au ciel de sombres nués
S'entre choquent sous les vents;

Quand les champs, dans la rivière
S'engourdissent dans le froit.
Et qu'une blanche poussière
Tourbillonne autour du toit,

Le cœur dans ce vide extrême,
Recherche l'intimité.
Il partage avec qui l'aime
Le vieux fond de sa gaieté.

L'hiver enfin nous pourchasse
Il nous vaud d'heureux moments.
Au dehors tout est de glace.
C'est l'heure aux enchainements!

De quels transports d'allégresse
Respiendit chaque foyer!
On croirait que la tristesse
N'a jamais pu l'habiter!

Puisqu'on peut, folâtre ou sage,
Serrer la main du bonheur,
Livrons-nous sur son passage
À la joie avec ardeur!

Point de fête couronnée,
Sans les vers qu'on va chantant—
J'apporte la "bonne année."
La chanson du Jour de l'An.

BENJAMIN SULTZ

Le premier jour de l'an.

Les anciens Romains commençaient l'année au mois de mars; c'est ce qu'on appelait l'année martiale. Cependant ils ne tardèrent pas à la commencer le 1er janvier.

Dans la suite cette coutume fut abandonnée par beaucoup de pays chrétiens, notamment en France. Sous la première race de ses rois, le commencement de l'année fut le 1er mai, jour où l'on passait les troupes en revue; sous la seconde race, ce fut le jour de Noël; sous la troisième, ce fut le jour de Pâques. Mais cette fête ne tombait pas toujours à la même époque, il en résultait une inégalité dans la durée des années.

Ce fut en 1564 que, par édit de Charles IX, roi de France, on reprit l'usage de commencer l'année au 1er janvier, usage qui fut rétabli successivement dans tous les pays chrétiens.

Quant à la coutume de compter les années depuis la naissance de Jésus-Christ, elle fut introduite dans une pensée religieuse par Denys-le Petit, abbé d'un monastère de Rome, 596.

Il plaça la naissance de Jésus-Christ à l'année 753 de la fondation de Rome (quelques années trop tard à ce qu'il paraît) l'an de Jésus-Christ, l'an du salut, l'an de grâce, toutes ces façons de parler sont équivalentes, car c'est Jésus-Christ qui est venu apporter au monde la grâce et le salut.

AGENT.— M. Max. St-Louis de Ste-Ursule est notre agent pour le comté de Maskinongé, et est en conséquence autorisé à percevoir le montant des abonnements et donner des reçus.

La Fete des Rois

Dans ce grand jour, l'Eglise célèbre trois manifestations du Fils de Dieu. La première qui se fit à son baptême, lorsque le Saint-Esprit descendit visiblement sur lui, sous la forme d'une colombe. La seconde, qui se fit aux noces de Cana. La troisième et la plus célèbre est celle par laquelle le divin enfant se manifesta aux gentils et reçut l'adoration des Mages.

La réunion de ces trois commémorations en un même jour est d'un usage fort ancien. Cependant la pensée du Sauveur adoré dans la crèche par les Mages domine tellement qu'elle a donné son nom à la fête, et qu'elle se retrouve presque exclusivement dans l'office de la solennité du 6 janvier.

Nous devons demander la foi des Mages, la lumière qui a éclairé leur entendement, la grâce qui a touché leur cœur, afin de suivre notre divin Sauveur aussi fidèlement qu'ils l'ont suivi. Cherchons sincèrement Celui qui nous a cherché le premier, et offrons-lui de l'or, de l'encens et de la myrrhe, c'est à dire sacrifices lui notre volonté par l'obéissance, nos biens par l'aumône, nos cœurs par la prière et nos corps par le crucifiement de notre chair. Le moyen d'adorer notre Sauveur éternellement dans le ciel, c'est de l'adorer ici bas en esprit et en vérité.

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION DE CHICAGO

Un Montréalais, attaché à la commission des ingénieurs, donne des détails intéressants sur leurs progrès.

Un reporter de La Presse a rencontré hier M. H. B. Magor, un ancien ingénieur Montréalais, attaché aujourd'hui à la commission de la construction des bâtiments de l'exposition de Chicago.

Les travaux sur le terrain, dit-il, commencés le 27 janvier, 92 progressent avec une rapidité qui tient du prodige. La commission emploie aujourd'hui 4,000 hommes seulement pour la construction. Chaque Etat de l'Union et chaque pays étranger auront leurs bâtiments respectifs, à part ceux qui sont érigés par la commission.

Le bâtiment des manufactures et des arts libéraux a 1,687 pieds par 787. Le premier étage est terminé. Au centre de cette construction se trouvera une arche en acier de 380 pieds. La toiture devra avoir une forme circulaire et une hauteur de 210 pieds.

On vient de poser le toit du bâtiment des mines et de leur outillage. On a commencé à poser les enduits sur les murs extérieurs.

On a aussi posé la toiture du bâtiment consacré à la transportation.

Le bâtiment de l'horticulture est très avancé. On y a complété les galeries et tout le premier étage. Les ouvriers travaillent aujourd'hui à le couvrir.

Il en est de même pour les bâtiments des machines et de l'agriculture.

Le bâtiment de l'administration occupe le centre de l'axe principal de l'exposition. Ce sera la plus belle pièce d'architecture sur le terrain. Son dôme sera un véritable chef d'œuvre. Ce bâtiment progresse aussi rapidement que les autres.

Les bâtiments des pêcheries et du gouvernement sont complétés jusqu'au deuxième étage.

Le bâtiment des Arts qui est à l'épreuve du feu, est dans la même condition de progrès.

Il en est de même des bâtiments des Forestiers, des scieries mécaniques, et des métaux.

Les enclos de bétail couvriront 40 acres en superficie.

L'exhibition Navale consistera en un modèle d'une frégate cuirassée.

Le modèle sera construit en briques, érigé sur des pilotis enfoncés dans le roc et revêtu de tôle de manière à représenter une véritable frégate américaine, avec ses tourelles, son armement et son équipage.

Les bâtiments des différents états et des pays étrangers seront construits au Nord du Parc Jackson.

Une jetée d'un demi mille de long s'avancera dans les eaux du lac et à l'extrémité les visiteurs y trouveront le casino. Cet édifice sera dans le style oriental. Il contiendra des restaurants et des salles avec des amusements de toutes sortes.

Lorsque les travaux de l'exposition seront terminés, leur coût sera de \$18,000,000.

On creuse actuellement un grand lac artificiel au milieu même du terrain. Une île placée au centre de ce lac, reformera toutes espèces de îles et de plantes des tropiques. Aucun bâtiment ne devra être érigé dans l'île.

On pourra accéder par eau à tous les bâtiments de l'exposition, parce que le terrain sera une lagune artificielle dont l'eau sera fournie par le lac Michigan. Le spectacle sera des plus enchanteurs dans cette Venise américaine.

Les terrains de l'exposition auront mille arpents. Les bâtiments couvriront 140 arpents.

Toutes les constructions seront en bois revêtu d'une composition nommée "Staff." Le staff est fait

avec du béton et du chanvre mélangé. Lorsqu'il sera posé sur les murs des bâtiments il aura l'apparence du plus beau marbre.

Les états des toits seront en acier poli.

Le bâtiment de l'électricité aura douze tours illuminées, qui produiront l'effet le plus merveilleux. Il est impossible de dire le nombre exact de lampes électriques qu'il faudra pour éclairer la nuit les terrains de l'exposition.

À l'instar de Paris, Chicago aura une fontaine lumineuse dont les eaux jaillissant à une hauteur considérable auront toute couleur du prisme.

Il n'y aura pas de tour aux proportions gigantesques comme celle d'Effel. La commission se propose d'ériger plusieurs tours d'une hauteur de 250 pieds. Elles seront en acier et pourvues d'ascenseurs.

Une gerbe de pensées.

Il n'y a pas d'homme qui n'ait ses défauts; le meilleur est celui qui en a le moins.

Il est beaucoup plus sûr de vivre dans la dépendance que d'avoir l'autorité.

Régler sa dépense sur son revenu, c'est sagesse; dépenser tout son revenu, c'est imprudence; dépenser plus que son revenu, c'est folie.

Celui qui tourne son prochain en dérision est regardé du même oeil que le médisant.

L'accomplissement de nos plus grands desirs est souvent la source de nos plus grandes peines.

Le devoir est une triple dette envers Dieu, envers la société et envers soi-même.

C'est Dieu qui envoie les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses.

Malheur à celui qui souffle le feu de la discorde! son châtiment est tout prêt.

Toute discussion avec les personnes ignorantes ou mal élevées, n'est propre qu'à les aggraver et à nous rabaisser dans leur esprit.

C'est se mépriser soi-même, que de s'oser paraître ce qu'on est; l'art de se contrefaire et de se cacher n'est souvent que l'aveu tacite de nos vices.

Donner est un plaisir, et payer est un devoir; il n'y a donc de mérite à donner que quand on se prive.

La vraie marque de l'innocence, ou conservée, ou recouvrée, c'est la douceur.

La droiture de conduite et la réputation universelle de probité attirent plus de confiance et d'estime, et par conséquent à la longue plus d'avantages, même temporels, que les voies détournées.

Sans l'économie, il n'y a pas de richesses assez grandes; avec elle, il n'y en a point de trop petites.

Celui qui répond avant d'avoir écouté, prouve qu'il manque de bon sens, et s'expose à être humilié.

Ce que la culture est à la terre, l'éducation l'est à l'âme. L'esprit qui n'a pas été cultivé de bonne heure, qui n'a pas reçu le germe de la vertu, ressemble à la vigne du paresseux. Livré aux penchants d'une volonté dépravée, il sera le jout éternel de l'erreur et des passions.

L'Eglise ici bas est mêlée de bons et de méchants; il y a tous jours eu de la paille et du bon grain, et il y en aura toujours jusqu'au jour du jugement qui séparera les bons d'avec les méchants.

Penible Accident

Un bébé pendu à son berceau.

Jeudi dernier une dame Beau mont, de St-Pierre, comté de Montmagny partait pour aller passer la soirée dans le voisinage.

Cette femme eut l'imprudence de laisser son enfant seul à la maison. Cet enfant, âgé seulement de quinze mois, était couché dans une petite couchette de trois pieds de hauteur. Lorsque l'on revint à la maison, après la soirée, on trouva le petit enfant pendu par le cou entre deux barreaux de sa couchette. On fit inutilement des efforts pour le ramener à la vie, on avait retrouvé un cadavre. Le député-croquer Brouin a tenu une enquête et le Dr Paradis de Montmagny a fait l'autopsie du cadavre.

Le verdict du jury est le suivant: "Mort accidentelle, due à la négligence de la mère."

Une Chevelure

Excellente ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tombait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinqième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. Je parais dix ans plus jeune."

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Burlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux excès de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salépêtre d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. A même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un assai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

LA LOTERIE DU PEUPLE

FONDÉE DANS UN BUT D'EDUCATION

Offre à tous un moyen facile de gagner des prix considérables pour une somme des plus minimes, car avec

10 Cents on peut gagner \$1,000

Les avantages sont les mêmes que dans toutes les autres loteries.

LISTE DES PRIX

1 Prix valant	\$1,000	\$1,000
1	500	500
1	250	250
1	100	100
2	50	100
10	25	250
50	10	500
100	5	100
500	2	1,000
999	1	999
1665		\$5,199

BILLET 10 CENTS

11 BILLET POUR \$1.00

Toute commande de moins d'une piastre doit être accompagnée d'un timbre de 3 cents.

TIRAGE

Les tirages ont lieu le dernier samedi de chaque mois à 8 hrs p. m. au bureau de la loterie à Montréal. Il se fait publiquement, sous le contrôle des personnes présentes et suivant le mode adopté dans toutes les loteries honnêtes. Les 999 lots d'une piastre sont déterminés par les deux derniers chiffres du lot gagnant les \$1,000

Premier Tirage le 30 Janvier 1892.

TIRAGE.

Tous les lots peuvent être payés en argent, moins cinq pour cent de commission.

On pourra se procurer des billets en s'adressant à ce bureau, le jour, et le soir de 7 à 8 heures.

M. ST. JEAN,

Agent.

Billets de chemin de fer

(TICKETS)

DE RETOUR ET D'EXCURSION

Pour toutes les places du Canada et des Etats-Unis.

A vendre au Bureau de

PROVOST & PICHÉ,
Audeessus du magasin de M. J. H. Renaud, marchand de fer.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, No. 10.

COUR SUPERIEURE

POUR LE

BAS-CANADA.

Acte des Elections Fédérales contestées

ELECTION CONTESTÉE DU DISTRICT ELECTORAL DE MONTCALM.

En Re

JOSEPH PRUD'HOMME,

Pétitionnaire.

vs.

LOUIS DUGAS,

Défendeur.

AVIS est donné que la pétition d'élection en cette cause sera instruite au palais de Justice, en la paroisse de Ste-Julienne, dans le comté de Montcalm, District Judiciaire de Joliette, mercredi, le vingt-septième jour du mois de janvier courant, à dix heures de l'avant-midi et les jours subséquents si nécessaire.

Ville de Joliette, ce 5 janvier 1892.
(Signé) A. M. RIVARD, greffier.

Nouvelles Locales.

Loterie.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Loterie du Peuple que nous publions dans une autre colonne. Avec 10 cents on peut gagner \$1000. Billels à vendre à ce bureau.

Canal.—Le canal principal qui sert à égoutter les caves de la partie commerciale de notre ville et qui déverse ses eaux au bas de la rue St-Pierre s'étant bouché près de la rue De Lanaudière, un groupe d'hommes est actuellement occupé à le remettre dans son bon fonctionnement.

Le travail est très difficile et cause beaucoup d'ennui à tous les intéressés.

Feu.—Dimanche dans la soirée nos pompiers furent appelés pour éteindre un commencement d'incendie qui venait de se déclarer dans la résidence privée de M. Ephrem Dupuis, brasseur.

Le feu était pris autour d'un tuyau entre le plafond et le plancher et lorsque nos pompiers furent sur les lieux toute trace de danger était disparue.

Cependant ils méritent nos félicitations pour l'empressement et l'habileté avec laquelle ils se sont rendus sur les lieux.

Malade.—On nous apprend que M. Orlais Thérien ex député pour le comté de Montcalm est gravement malade.

Rémis.—On nous prie d'annoncer que la séance qui devait avoir lieu le 13 courant au Collège Joliette, est remise à plus tard.

Neige.—Dans la nuit de mercredi à jeudi, il est tombé environ 8 pouces de neige. Il y en a maintenant assez pour charroyer dans les bois.

Contestation.—Les procédures dans la contestation de l'élection de M. Louis Dugas, député au fédéral, pour le comté de Montcalm, se continueront le 27 du courant à St-Julienne, chef lieu du susdit comté.

Promenade.—Plusieurs de nos concitoyens, résidant maintenant à l'étranger étaient ces jours-ci en promenade chez des parents en cette ville.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de plusieurs d'entre eux à notre bureau.

Anniversaire.—Lundi matin a été chanté à l'église paroissiale le service anniversaire de Delle Alice Rivier fille de feu L. A. Olivier juge de la Cour Supérieure.

Charité.—Les dames de charité voudront bien se rappeler, que mardi le 12 courant, aura lieu au Couvent de la Providence la collation des vieilles et des orphelins à 3 hrs. de l'après-midi. Espérons que comme les années passées, elles se montreront généreuses.

MME. CHS. LEPROHON, Présidente.

Personnel.—M. A. J. Bibeau, ci-devant médecin-vétérinaire en cette ville et résidant maintenant à Ste Geneviève Co. Jacques-Cartier était ici hier.

A temps.—L'on voudra bien nous pardonner si notre journal n'arrive pas à temps et laisse à désirer cette semaine.

La cause est que nos employés ont un peu prolongé leur vacance du jour de l'an.

Cour.—Lundi à eu lieu au palais de justice, l'ouverture de la Cour Supérieure, sous la présidence de son honneur le juge de Lorimier.

La Chute d'un Millionnaire

La famille Field est une des plus saines et des plus opulentes de New York. Cyrus W. Field fut le premier qui eut la hardiesse de jeter un câble télégraphique à travers l'Océan Atlantique, le premier également qui fit passer des convois de chemins de fer sur des poteaux, le long des principales avenues de la grande ville. On le comptait au nombre des millionnaires des Etats-Unis, et pendant plus d'un demi siècle, il avait porté son nom sans la moindre tache. Un de ses frères, Stephen J. Field, est un des juges les plus honorés de la Cour Suprême des Etats-Unis et son nom a été mentionné souvent comme celui d'un candidat qu'il serait facile d'élever à la présidence du gouvernement. Un second frère David Dndley Field, passe pour un des plus savants criminologistes des Etats-Unis.

Il y a d'jà qu'il y a quelques années, Cyrus Field était retenu des affaires, voulant consacrer ses dernières années à un repos bien mérité, et son fils, Edward W. Field, avait pris sa place dans la maison de banque Field, Lindley, Wichers & Cie.

Le malheureux père avait compté

sans l'adversité, qui ne perd jamais ses droits et qui ne guette sans cesse les êtres les plus fortunés pour verser, avant leur mort, des gouttes de poison dans la coupe de leur bonheur.

Dernièrement le vieux banquier eu la douleur de perdre sa femme à laquelle il était graduellement attaché, et presque immédiatement après ce premier coup de l'aitie du Malheur, il apprit qu'à la suite des spéculations criminelles de son fils faites sur une échelle colossale, il était complètement ruiné.

Aujourd'hui, M. Cyrus Field, abattu par le chagrin le plus cuisant et par la maladie, ne possède pas même la maison dans laquelle il se meurt, et son fils, poursuivi criminellement à cause de ses opérations financières, a perdu, dit-on, la raison.

Quel enseignement pour ceux qui aveugle la prospérité!

Quand faut-il donner à boire au cheval ?

Quand faut-il donner de l'eau au cheval, avant ou après le repas ? C'est une question que pose un correspondant au Country Gentleman, et à laquelle M. E. W. Stewart, médecin vétérinaire distingué, répond de la manière suivante :

Cette question qui est très vieille, mais en même temps d'une grande importance a donné lieu à une foule de réponses plus ou moins contraires, suivant les circonstances. Supposons que le cheval échauffé rentre à l'écurie à la suite d'un travail pénible ou d'une longue course ; il ne faudra alors lui laisser boire que quelques gorgées d'eau et attendre qu'il soit tout à fait refroidi ; alors il doit être soigné immédiatement, il ne faut lui donner que deux ou trois pintes d'eau, si au contraire il ne doit pas être soigné avant une heure ou deux, sans lui faire du mal lui donner un seau d'eau ; si l'on donne au cheval cette quantité d'eau immédiatement avant le repas cela affaiblira le pouvoir digestif de l'estomac en diluant trop les sucs gastriques et pourra causer l'indigestion ; si l'on donne cette quantité d'eau, un seau, immédiatement après le repas, une partie de la nourriture que vient de prendre le cheval passe dans les intestins sans qu'elle soit suffisamment digérée et peut causer des coliques et même inflammation des intestins. Si le cheval doit retourner à l'ouvrage immédiatement après avoir mangé, on doit lui donner que deux ou trois pintes d'eau et attendre que la digestion soit faite avant de le faire boire à sa soif.

QUELQUES CONSEILS

Encore quelques conseils : Le cultivateur ne doit jamais oublier le trouble qu'il a durant l'été à combattre et à détruire les mauvaises herbes et les insectes nuisibles ; s'ils s'en rappelle, il ramassera de maintenant dans son jardin ou ailleurs toutes les herbes seches, les branches, les déchets de toutes sortes et en fera un tas auquel il mettera le feu. En agissant ainsi, il détruit non seulemment les insectes nuisibles et de germes d'insectes destructeurs. Ce sera autant de moins au printemps prochain.

Le bon cultivateur ne doit pas oublier que des bâtiments chauds, bien éclairés, bien aérés forment une des plus grandes économies qu'il puisse réaliser sur sa ferme. L'approche des froids et des pluies de l'automne l'avertissent qu'il est temps de faire cette économie, dans quelques semaines il sera trop tard.

Le bon cultivateur ne doit pas oublier que la pluie, la neige, le soleil détériorent plus rapidement ses outils ou ses instruments aratoires que l'usage qu'il en fait. Qu'il se hâte donc de leur faire des maintenaient un abri convenable.

Un cultivateur me demande si la chaux éteinte saupoudrée légèrement sur les patates l'empêchera de pourrir, je réponds en disant que la chaux employée ainsi peut assécher les patates et retarder ainsi la pourriture, mais ne l'empêche pas. Le moyen le plus praticable et le plus sûr pour le cultivateur d'empêcher ses patates de pourrir c'est de les encaver de bonne heure quand la saison est pluvieuse et de les encaver très seches. Le fond des carrés où il doit les mettre doit être en planches et reposer sur des colonnettes de trois ou quatre pouces pour que l'aération se fasse facilement. Si les patates sont très portées à pourrir il faut les mettre en couches moins épaisses dans les carrés. Je connais un cultivateur qui m'assure avoir empêché ses patates de pourrir en les mettant dans des carrés comme ci-dessus mentionnés, et en n'en mettant qu'une épaisseur de huit à dix pouces.

Les ennemis ont leur utilité : ils vous montrent vos fautes et ils vous disent des vérités.

Nouveau Bureau

M. H. LAFORTUNE, admis à la pratique du Notariat aux derniers examens, a ouvert son bureau dans l'ancienne résidence de M. U. Dorval rue de Lanaudière. De huit à dix heures du soir il sera visible à son bureau, et le jour à l'imprimerie quel temps.

DECISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOURNAUX.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non que le journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement. L'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre le prix de l'abonnement qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district ou le journal est publié lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une prescription et une preuve prima facie d'intentions frauduleuses.

Pianos et orgues GRANDE REDUCTION

Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue de profiter de la grande vente à bon marché que fait ce temps-ci M. L. E. N. Pratte, au No 1683 rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage ; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à une grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché, aux conditions ordinaires.

ST. JACOBS OIL
TRADE MARK

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME

NEURALGIE. SCIATIQUE. LUMBAGO. DOULEUR DORSALE. TIC DOULOUREUX. MAL DE TÊTE. MAL DE DENTS. MAUX DE GORGE. ENROQUEMENT. ENGELURES. ENTORSEMENTS. FOUURES. CONTUSIONS. BRÛLURES ETC.

En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50c la bouteille. Envoyé par la poste sur réception du prix.

THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

Le CLIMAT des BERMUDES chez vous !
"Il faut que vous alliez aux Bermudes autrement le délire toute responsabilité quant aux conséquences." M. A. G. docteur, je n'ai ni le temps ni les moyens d'entreprendre cela. — Eh bien, si c'est impossible essayez.

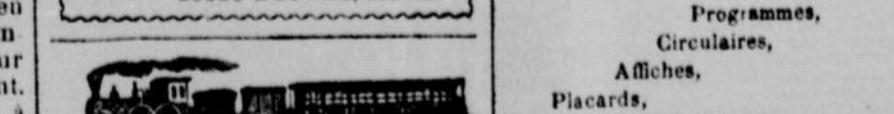
L'EMULSION SCOTT

d'Huile de FOIE de MORUE
Aux Hypophosphates de Chaux et de Soude.

Je l'appelle souvent le climat des Bermudes en Bacon et j'ai guéri un grand nombre de PHTISIES, TOUX et REPROUISSEMENTS par ce remède. Non goût agréable est un grand avantage et fait que les enfants les plus délinquants le retiennent facilement. Les effets stimulants des Hypophosphates en même temps sont excellents.

Se vend chez les pharmaciens en flacons saumon. Méfiez-vous des imitations.

SCOTT & BOWNE, Belleville.



EXPRESS ENTRE ST-GABRIEL DE BRANDON, ST-FELIX DE VALOIS, JOLIETTE ET MONTREAL.

Départ de St-Gabriel de Brandon, à 5 hrs. a. m., de St-Felix de Valois, à 5.30 hrs. a. m., de Joliette, à 6 hrs. a. m. Arrivée à Montréal à 8.40 hrs. a. m.

Départ de Montréal, à 5.00 hrs. p. m. Arrivée à Joliette, à 7.30 hrs. p. m. à St-Felix de Valois, 8.20 hrs. p. m. à St-Gabriel de Brandon, à 9 hrs. p. m., tous les jours, dimanche excepté.

Le train de fret laisse Joliette tous les matins à 8 hrs. a. m. Dimanche excepté. Agents de Tickets : J. J. Provost, Joliette.

Utilisez-vous ou plus tousser ? Faites usage de l'ELIXIR REINEUX FROSTAL, le seul remède contre la Toux, le Rhume et autres affections de la gorge et des poumons.

DURÉE EXTRAORDINAIRE DES

FISHER PIANOS

22 ANS—Mme BYRON FAY, de Cleveland, O., écrit : Le piano carré Fisher que j'ai échangé aujourd'hui pour un piano droit neu Fisher, a été chez moi en usage pendant 22 ans et m'a donné entière satisfaction.

28 ANS—M. L. T. STREIB, de Poughkeepsie, N. Y., écrit : Il y a vingt-huit ans j'ai acheté un piano Fisher qui m'a donné une grande satisfaction, étant sans égal pour le son et la durée, et comme preuve de sa valeur, je l'ai échangé aujourd'hui pour un piano à queue Fisher.

30 ANS—M. GEORGE BARCLAY de Brooklyn, N. Y., écrit : Ayant eu de vos pianos chez moi depuis 30 ans et en étant très satisfait, j'ai cru ne pas mieux faire que d'échanger pour un de vos grands pianos droits que mes amis les musiciens déclarent être parfaits.

30 ANS—M. NOBLE PHILLIPS, de Hoosick, N. Y., écrit : J'ai choisi 8 nouveaux pianos Fisher pour les adresser à mes filles et nièces. Il y a 30 ans M. Phillips en avait eu 4 de la même fabrication.—Daily Saratogian.

Prix modérés. Termes faciles. Veuillez, s. v. p., vous adresser directement au magasin. Pianos échangés. Accord et réparations de pianos. Nouvel assortiment reçu ces derniers jours.

LE PRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL

Seul Importateur des Pianos HAZELTON, FISHER ET DOMINION Et des orgues EOLIENNES, DOMINION et autres.

EN VENTE

Un moulin à Farine de 30 pieds carrés à trois étages situé en la paroisse de St-Ambroise de Kildare, sur un terrain de 30 arpents en superficie plus ou moins, avec une belle sucrerie qui est en exploitation outre le bois de chauffage qu'on peut y faire. Bâti de maison, grange, hangar, écurie etc.

S'adresser à M. LÉANDRE BEAUREGARD, St-Ambroise de Kildare, Comté de Joliette

HOTEL LEBLANC

(Rue Notre-Dame, Joliette P. Q.)

On trouvera toujours à cet établissement de bonnes liqueurs, tables bien servies, personnel poli. Une voiture est à l'arrivée du train tous les soirs.

Nous invitons le public voyageur à aller lui faire une visite.

AU PUBLIC

Ayant accepté une agence pour la vente de certains monuments funéraires et de pierres tombales, je suis en lieu d'en montrer de diverses sortes en Granit Écossais, Marble Canadien et Pierre Naturelle.

Prix réduits à tel point que peut défier toute compétition.

Une commande est sollicitée.

S. E. COPPING, Agent JOLIETTE, P. Q.

On demande un agent pour solliciter des abonnements à notre journal.

IMPRIMERIE LA GAZETTE

On imprime à cet établissement, avec la plus grande ponctualité et dans les délais, tous les ouvrages d'imprimerie :

Têtes de Comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Billels promissaires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc., Blancs de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparation, Déclarations sur billet, Déclarations sur comptes, Déclarations d'acte d'hypothécaire.

POUR LES AVOCATS

Subpoenas, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêtés après jugement, Brefs de Saisie-jugerment, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, Factums,

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE LA VILLE DE L'ASSOMPTION.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Jos. E. Duhamel, soussigné Secrétaire-Trésorier du conseil de la municipalité susdite, que les terrains ci-après désignés, seront vendus à l'enchère publique, jeudi, le troisième jour du mois de mars prochain [1892] à dix heures de l'avant midi, au palais de Justice, lieu des séances du conseil dans la ville de L'Assomption, à défaut du paiement des taxes municipales dues sur les dits terrains et de tous frais encourus.

Municipalité de la paroisse de L'Épiphanie

Propriétaires	Residence	Nos du cadastre	montant dû
Joseph Richard	L'Épiphanie	partie 330	\$0.73
Benjamin Mousseau	"	333	56

Donné à L'Assomption, ce deuxième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt douze.

JOS. E. DUHAMEL, Sec.-Tres.
C. M. Cte de l'Assomption.

Cour de Justice DISTRICT DE JOLIETTE

Cour Criminelle : Sera tenue chaque année le quinzeième jour des mois de juin et décembre.

Cour Supérieure : Le premier lundi et les quatre jours suivants de chacun des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, et si le premier lundi n'est pas un jour juridique, le premier jour juridique suivant le dit premier lundi.

Cour de Circuit : pour le district de Joliette sera tenue, chaque année, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivant le terme de la dite cour supérieure et de ses sessions.

Cour de Circuit dans et pour le comté de l'Assomption : sera tenue chaque année en la ville de l'Assomption, le premier et deuxième jour de chacun des mois de mars, juin, septembre et novembre, et les vingt-septième et vingt-huitième jours du mois de décembre.

Cour de Circuit dans et pour le comté de Montcalm, sera tenue, chaque année, au village de Ste-Julienne, les troisième et quatrième jours de chacun des mois, de mars, juin, septembre et décembre.

Reparations de toutes sortes, de couvertures, de tuyau d'aqueduc, Pose d'appareils de bois de closets, confection de bassins en zinc pour sucriers, montage de poeles, de fournaises et de tuyaux.

en mains, plats gobelets, terrines, crèmes-mousses etc., etc.

Pour ouvrage considérable qu'on voudrait faire exécuter par contrat ou à l'entreprise, s'adresser à lui.

AVIS AU PUBLIC

BEATTY'S ORGANS.—Les Orgues les meilleures. Écrivez pour catalogue. Adresse : Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

BEATTY'S PIANOS.—Les Pianos de usage partent. Écrivez pour catalogue : Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

FLEUR, THE, LARD.
M. GASPARD FROMENT.

Comme marchand-épicerie attire l'attention des consommateurs sur le fait qu'on ne peut trouver à plus bas prix ailleurs, rien qu'il n'ait chez lui. Avis à tous de noter cela et de s'en rappeler à la première occasion. Ce monsieur muni de la licence requise tient en outre toutes les boissons en vogue dans le pays, qualité supérieure sur toute la ligne. Place d'affaires, en face du Marché, porte voisine de celle de M. J. B. A. Richard, marchand, coin des rues Notre-Dame et St-Paul.

MAISON ETABLIE DEPUIS 25 ANS

Le plus grand choix de Marchandises Sèches de Joliette, se trouve chez **Camille Labrèche**

Le mieux assorti et la plus considérable en fait de Toux, Sauge, Kioffe à robes, Cochemin et Merinos, Soie de Lyon, Satin noir et couleurs, Soie Corde, Etc., Etc.

CHANCE Exceptionnelle \$8,500. \$8,500.

En marchandises de toutes sortes et de première qualité, à être vendues sans réserve, c'est-à-dire à sacrifice dans le plus bref délai, dans le courant de ce mois.

50 pour cent de réduction est assuré aux acheteurs.

L'assortiment est digne d'attention par sa variété et la beauté des articles dont il se compose.

Hommes, femmes et enfants y trouveront de quoi et amplement à son goût à bon marché, de la tête aux pieds.

Profitez de l'occasion si vous voulez économiser sur vos achats pour les fêtes de Noël et du jour de l'an qui approchent.

M. Pierre Chevalier, voulant se retirer du commerce se fait fort de pouvoir offrir les avantages ci-dessus au public acheteur.

N'oubliez pas de lui rendre visite au plus-tôt et d'aller tout droit faire emplette à son magasin, sur la place du marché.

Ferblantier ! Couvreur ! Plombier !

M. ALEXANDRE BONIN, porte voisine de M. Avila Ferly, [Place du Marché] - JOLIETTE.

Reparations de toutes sortes, de couvertures, de tuyau d'aqueduc, Pose d'appareils de bois de closets, confection de bassins en zinc pour sucriers, montage de poeles, de fournaises et de tuyaux.

en mains, plats gobelets, terrines, crèmes-mousses etc., etc.

Pour ouvrage considérable qu'on voudrait faire exécuter par contrat ou à l'entreprise, s'adresser à lui.

AVIS AU PUBLIC

BEATTY'S ORGANS.—Les Orgues les meilleures. Écrivez pour catalogue. Adresse : Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

BEATTY'S PIANOS.—Les Pianos de usage partent. Écrivez pour catalogue : Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

FLEUR, THE, LARD.
M. GASPARD FROMENT.

Comme marchand-épicerie attire l'attention des consommateurs sur le fait qu'on ne peut trouver à plus bas prix ailleurs, rien qu'il n'ait chez lui. Avis à tous de noter cela et de s'en rappeler à la première occasion. Ce monsieur muni de la licence requise tient en outre toutes les boissons en vogue dans le pays, qualité supérieure sur toute la ligne. Place d'affaires, en face du Marché, porte voisine de celle de M. J. B. A. Richard, marchand, coin des rues Notre-Dame et St-Paul.

MAISON ETABLIE DEPUIS 25 ANS

Le plus grand choix de Marchandises Sèches de Joliette, se trouve chez **Camille Labrèche**

Le mieux assorti et la plus considérable en fait de Toux, Sauge, Kioffe à robes, Cochemin et Merinos, Soie de Lyon, Satin noir et couleurs, Soie Corde, Etc., Etc.

CHANCE Exceptionnelle \$8,500. \$8,500.

En marchandises de toutes sortes et de première qualité, à être vendues sans réserve, c'est-à-dire à sacrifice dans le plus bref délai, dans le courant de ce mois.

50 pour cent de réduction est assuré aux acheteurs.

L'assortiment est digne d'attention par sa variété et la beauté des articles dont il se compose.

Hommes, femmes et enfants y trouveront de quoi et amplement à son goût à bon marché, de la tête aux pieds.

Profitez de l'occasion si vous voulez économiser sur vos achats pour les fêtes de Noël et du jour de l'an qui approchent.

M. Pierre Chevalier, voulant se retirer du commerce se fait fort de pouvoir offrir les avantages ci-dessus au public acheteur.

N'oubliez pas de lui rendre visite au plus-tôt et d'aller tout droit faire emplette à son magasin, sur la place du marché.

CHANCE Exceptionnelle \$8,500. \$8,500.

En marchandises de toutes sortes et de première qualité, à être vendues sans réserve, c'est-à-dire à sacrifice dans le plus bref délai, dans le courant de ce mois.

50 pour cent de réduction est assuré aux acheteurs.

